



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Normandin, que le 24 octobre 2016, à 20 h, sera tenue une séance publique du Conseil municipal de la Ville de Normandin, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, au 1048 rue Saint-Cyrille, et qu'au cours de ladite assemblée, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

Au 1341, rue Hélène : autoriser la construction d'une remise d'une superficie de 320 pieds carrés (29,73 m²), alors qu'au règlement actuel, la superficie maximale est de 215,28 pieds carrés (20 m²)

AVIS PUBLIC est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de ladite séance du Conseil.

DONNÉ À NORMANDIN CE 22 SEPTEMBRE 2016.

Lyne Groleau,
Directrice générale et greffière

(Publié dans le Journal «Nouvelles Hebdo», édition du 28 septembre 2016.)